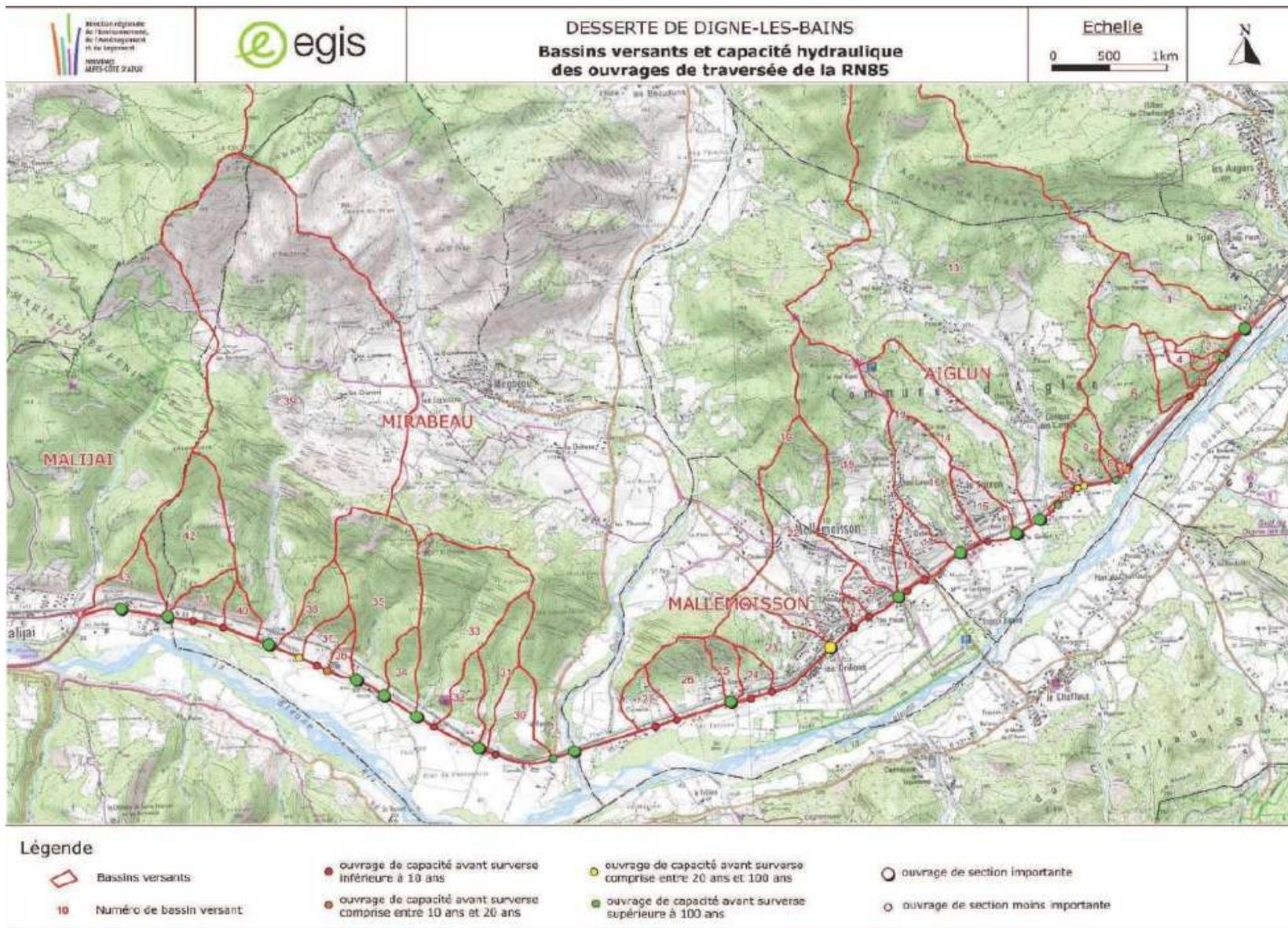




**PRÉFET
DES ALPES-
DE-HAUTE-
PROVENCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Annexe n°2 à l'arrêté préfectoral n°2024-152-022 du 31 mai 2024
Portant autorisation environnementale au titre de l'article L. 214-3 du code de l'environnement
pour la desserte de Digne-Les-Bains par la RN 85 entre Digne-Les-Bains et Malijai
Ouvrages hydrauliques : carte de localisation et travaux prévus



Section 7

Section 6

OH	ouvrage existant	ouvrage retenu (septembre 2018)	Commentaires	Améliorations
OH1	pont Arche amont + cadre 3x2 aval		non modifié	Non modifié
OH1nord	Buse 500	supprimée	OH routier inutile et supprimé.	Suppression
OH2	Buse 400	Buse 400	prolongement	Non, simple prolongement à l'identique
OH3	Buse 800	Buse 800	prolongement	Non, simple prolongement à l'identique
OH4	Buse 600	Buse 800 et conservation buse 600 pour le guepier	passage sous le mur de soutènement fermant le passage Buse 800 suffisante pour l'hydraulique + conservation buse 600 pour le guepier	Augmentation section hydraulique Maintien ouvrage ancien en parallèle pour raison écologique
OH5	Buse 600	Buse 600	prolongement Pas redimensionné car sous voie ferré	Non, simple prolongement à l'identique
OH 6	2xbuses 600	Cadre 2,50mx1,20m	OH SNCF amont voûte de 2mx1,20m + pas d'eau sur la chaussée à la Q100 (ht d'eau calculée à +7cm pour une ht dispo de 30cm) Fe sortie > z Q100 Bléone Accord de l'exploitant	Augmentation section hydraulique Amélioration continuité écologique
OH6 sud	pas d'ouvrage	aucun	OH supprimé par rapport au EP car suppression rétablissement	Suppression
OH7	Buse 200	Buse 200	Buse 200 suffisante sur un plan hydraulique Aménagement amont pour fonctionner avec l'OH 6 cadre impossible	Non, simple prolongement à l'identique
OH7 sud	pas d'ouvrage	aucun	OH supprimé par rapport au EP car suppression rétablissement	Suppression
OH8	Buse 600	Buse 800	refait à neuf	Augmentation section hydraulique
OH8sud	Buse 600	Buse 800	rejet fossé aval	Augmentation section hydraulique
OH9 et 9sud	Buse 1000	cadre 3x1,5	vérification Burgeap ok Accord de l'exploitant	Augmentation section hydraulique Amélioration continuité écologique
OH10	Buse 800	Buse 800	prolongement Pas redimensionné car Surverse Q100 très faible	Non, simple prolongement à l'identique
OH10sud	pas d'ouvrage	Buse 800	prolongement OH10 + rejet fossé aval	Non, simple prolongement
OH11	Buse 400	Buse 400	prolongement	Non, simple prolongement à l'identique
OH11sud	pas d'ouvrage	aucun	OH supprimé par rapport au EP car suppression rétablissement	Suppression
OH12	Buse 400	Buse 400	prolongement	Non, simple prolongement à l'identique
OH12sud	pas d'ouvrage	aucun	OH supprimé par rapport au EP car suppression rétablissement	Suppression
OH13	Pont 6,5x2,2	Cadre 6,50mx2,2m	ouvrage neuf	Ouvrage neuf de grande section hydraulique et rétablissement de continuité écologique (Ratio section/longueur >0,25)
OH14	Pont 3,45x2,4	cadre neuf 3,50mx2,3m	ouvrage neuf à l'étude possible buse 2500	Ouvrage neuf de grande section hydraulique et rétablissement de continuité écologique (Ratio section/longueur >0,25)

Section 6	OH14nord	pas d'ouvrage	Cadre neuf 3,50mx2,3m	ouvrage neuf possible buse 2500	Ouvrage neuf de grande section hydraulique et rétablissement de continuité écologique (Ratio section/longueur >0,25)
	OH15	Buse 400	Buse 400	prolongement	Non, simple prolongement à l'identique
Section 5	OH16	buse métal 2,65x1,60	renforcement de la buse métal diminuant légèrement son gabarit hydraulique	Renforcement de la buse existante hydraulique vérifiée : pas d'inondation de la chaussée à la Q100 Accord de l'exploitant	Légère diminution gabarit hydraulique, mais suffisant pour écoulement Q100
	OH17	Buse 400	Buse 1600	buse en 1600 avec regard en amont car impossibilité de raccordement Hydraulique ok pour Q100	Augmentation section hydraulique Amélioration continuité écologique
	OH18	Buse 300	Buse 1000	Buse 1000 : vue avec Burgeap ok Q100	Augmentation section hydraulique Amélioration continuité écologique
	OH19	aqueduc	non modifié	non modifié	Pas de changement
	OH20	Buse 300	non modifié	section Mallemoisson pas de modification	Pas de changement
Section 4	OH21	Buse 400	non modifié	section Mallemoisson pas de modification	Pas de changement
	OH22	cadre 3x1,40	non modifié	section Mallemoisson pas de modification	Pas de changement
Section 3	OH23	Buse 800	Cadre 2,50mx1,50m	3 Buses diamètre 1000 en // pentées à 2 %	Augmentation section hydraulique Amélioration continuité écologique
	OH23 nord	pas d'ouvrage	aucun	OH supprimé par rapport au EP car suppression rétablissement	Suppression
	OH24	Buse 600	Cadre 2,50mx1x00m	3 Buses diamètre 800 // pentées à 1,3 %	Augmentation section hydraulique Amélioration continuité écologique
	OH 24nord	pas d'ouvrage	Cadre 0,5mx0,30m	Cadre 0,5mx0,3m : vu avec Egis:ok q100	Non, simple rétablissement hydraulique
	OH 25	2buses 1000 amont Cadre 2,4x1,1aval	2 buses 1000	prolongement	Non, simple prolongement à l'identique
	OH25sud	pas d'ouvrage	2 buses 1000	déplacement du fossé vers l'ouest	Non, simple rétablissement hydraulique
	OH25nord	pas d'ouvrage	aucun	OH supprimé par rapport au EP car suppression rétablissement	Suppression
	OH26	Buse 300	Buse 600		Augmentation section hydraulique
	OH26sud	pas d'ouvrage	Buse 600		Non, simple rétablissement hydraulique
	OH27	Buse 300	Buse 600		Augmentation section hydraulique
Section 2	OH27sud	pas d'ouvrage	Buse 600		Non, simple rétablissement hydraulique
	OH 28	Arche maçonné 14,9x6,7	non modifié	section PRAS pas de modification	Pas de changement
	OH29	Buse 600	non modifié	section PRAS pas de modification	Pas de changement
	OH30	Buse 300	non modifié	section PRAS pas de modification	Pas de changement
	OH 30nord	pas d'ouvrage	Buse 300		Pas de changement
	OH30sud	pas d'ouvrage	aucun		Pas de changement
OH31	Cadre 2x1,5m	non modifié	section PRAS pas de modification	Pas de changement	

Section 2

OH31nord	pas d'ouvrage	cadre 2mx1m	OH en amont d'un OH SNCF (2mx1m) ok Q50 sans débordement sur la chaussée à la Q100	Non, simple rétablissement hydraulique à l'identique de l'ouvrage SNCF
OH31 sud	pas d'ouvrage	Cadre 2,00mx1,50m		Non, simple rétablissement hydraulique
OH32	Buse 300	non modifié	section PRAS pas de modification	Pas de changement
OH32sud	pas d'ouvrage	Buse 300		Non, simple rétablissement hydraulique
OH 33	cadre 5x2,1	non modifié	section PRAS pas de modification	Pas de changement
OH33sud	pas d'ouvrage	aucun	OH supprimé par rapport au EP car en dehors des emprises	Suppression
OH34	arche maçonné 5,5x3	non modifié	section PRAS pas de modification	Pas de changement
OH34sud	pas d'ouvrage	aucun	OH supprimé par rapport au EP car suppression rétablissement	Suppression
OH35	Arche maçonné 6,5x2,4	non modifié	section PRAS pas de modification	Pas de changement
OH35sud	pas d'ouvrage	Cadre 4,50mx1,20m	vu avec Burgéap : passage Q50 mais la chaussée n'est pas inondée à la Q100	Rétablissement hydraulique et écologique de grandes dimensions
OH35nord	pas d'ouvrage	Cadre 6,5mx3,85m		Rétablissement hydraulique et écologique de grandes dimensions
OH36	Buse 600	non modifié	prolongement	Non, simple prolongement
OH36sud	pas d'ouvrage	Buse 600		Non, simple rétablissement hydraulique
OH37	Buse 600	Cadre 2,5mx2m sous RN	puits de lumière entre les deux ouvrages	Augmentation section hydraulique Amélioration continuité écologique
OH 37 sud	pas d'ouvrage	Cadre 2,5mx1,4m	puits de lumière entre les deux ouvrages	Rétablissement hydraulique et écologique de grandes dimensions
OH 37nord	Buse 400	Cadre 1,50mx1,00m		Augmentation section hydraulique Amélioration continuité écologique
OH38				
+OH38nord	Buse 1000	buse diam 1200 pentée à 2 %		Augmentation section hydraulique
OH39	arche maçonné 7x4,2	élargi identique	élargi identique	Rétablissement hydraulique et écologique de grandes dimensions
OH40				
OH40nord	Buse 700Pas d'ouvrage	Cadre 2,50mx1,50m	banquettes faune possible proposition Egis ok	Augmentation section hydraulique Amélioration continuité écologique
OH41	Buse 600	Cadre 2,00mx1,50m	exploitant ok	Augmentation section hydraulique Amélioration continuité écologique
OH41N	pas d'ouvrage	aucun	OH supprimé par rapport au EP car suppression rétablissement	Suppression
OH 42	Arche maçonné 3x2 amont Cadre 3x2 aval	élargi identique	élargi identique	Rétablissement hydraulique et écologique de grandes dimensions (ratio > 0,25)
OH43	Cadre 2,5x1,25	Inchangé	inchangé	Pas de changement

Section 1

S'agissant de l'ouvrage hydraulique 13 (ouvrage du ravin du château), sa conception est la suivante :

- x Abaisser le seuil en aval immédiat de la RN85 de 1,4 m environ,
- x Abaisser la pente en fond d'ouvrage à 3,8%
- x Les fondations de OH13 doivent être ancrées dans le substratum,
- x Le radier de l'ouvrage sera enterré et recouvert par une épaisseur de 80 cm d'empierrement de blocométrie homogène avec la situation en amont et en aval dans le fond du lit du ravin, pour limiter les désordres,
- x Le fil d'eau sous le pont de la RN85 serait abaissé de 1,3 m en aval (525 mNGF) et de 0,9 m en amont (526.04 mNGF),
- x Un entonnement très régulier (talus en enrochement liaisonné béton) devra être réalisé avec le lit en amont de l'ouvrage,